

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

17 Oct. 80
Dossier concernant le Portrait
de Rockox, par Van Dyck, offert
en vente par M^r De Reume.

N^o 2012

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

2012. M^r De Reume. Port. de Rockox par Van Dyck.

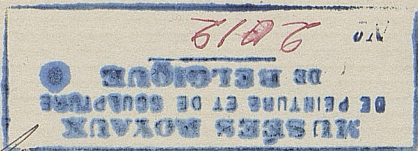
MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, le 28 Octobre. 1880.

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

N°



Monsieur,

Répondant à votre lettre
du 25 de ce mois, la Commission
directrice des Musées me charge
de vous informer qu'elle ne désire
pas acquérir le portrait de Rockox
que vous avez eu l'obligeance de
soumettre à son examen.

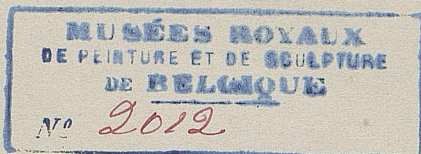
Je conserve, en conséquence,
ce tableau à votre disposition et
vous prie, Monsieur, d'agréer
l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Secrétaire
Sticium

A Monsieur A. E. de Keume,

à Anvers.

Preuve le portrait de Jan Eyck
médaille dans le titre et jointe
29 octobre 1880.
A. E. de Keume



Brux. 28 Oct. 1886

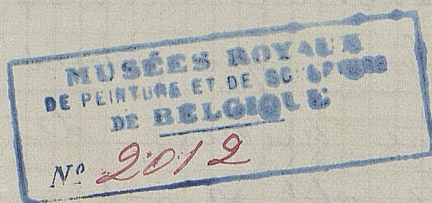
à M^r. A. E. de Reume
chez M^r. Van Hellebelle
78 rue de l'Empereur
à Anvers.

Répondant à votre
lettre du 27 de ce mois,
la Commission descriptrice
des livres me charge de
vous remercier et de
vous dire que les
portraits de Rodin que
vous avez eu l'obligeance
de transmettre à son examen.

Je conserve en conséquence
ce tableau à votre disposition
et vous prie, M^r, d'aggr.
l'asp. de ma C^{ie} verté.

Le Secrétaire
V. B.

Bruxelles, le 26 Octobre 1880.



Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément au désir exprimé par Messieurs les Membres de la Commission directrice des Musées, j'ai examiné les deux tableaux désignés par votre lettre en date du 21 Octobre 1880.

Le tableau, représentant Nicolas Rockox dans son cabinet de travail, est une œuvre ancienne qui ne manque pas de mérite, mais qui ne peut être attribuée à Van Dyck; je la considère comme une copie faite d'après le grand maître anversois par un de ses condisciples de l'atelier de Rubens après la mort de Nicolas Rockox, ce que semble confirmer l'inscription placée dans le fond à Monsieur Victor Sténon, Secrétaire de la Commission du Musée royal de peinture,

à gauche.

D'après la tradition, Van Dyck a peint le portrait de Nicolas Rockox et le S^r Martin de Savenhem vers la même époque; dans le tableau que nous avons sous les yeux, on ne rencontre aucune des qualités qui se trouvent dans le S^r Martin. Il me semble impossible d'admettre que l'artiste, qui se distinguait pour l'élégance de la forme, par la délicatesse et l'habileté du pinceau, ait pu aussi mal dessiner et modeler des mains que celles du portrait présenté au Musée; tandis que la dureté et le peu de liberté qui se remarquent dans le faire des yeux, du nez, des cheveux et de la barbe de Rockox indiquent suffisamment le travail d'un copiste dont le talent comme peintre se révèle dans l'exécution des bustes, des accessoires et des draperies vigoureusement traités, où il se sent beaucoup plus maître de son travail ayant encore à la mémoire les œuvres de Rubens et, entre autres le tableau des quatre philosophes.

Ce tableau est dans un état satisfaisant de conservation, il était primitivement d'une dimension moindre et a été agrandi en hauteur et en largeur; quelques retouches

peu importantes existent dans la collerette et les vêtements.

Comme ce portrait offre un intérêt historique par le personnage qu'il représente, je crois qu'il vaut bien quatre mille francs.

Quant au portrait de femme en prière, il se rencontre souvent dans les ventes des peintures similaires à celle-ci qui n'atteignent jamais des prix élevés. C'est une production de la suite de l'école d'Holbein.

L'état de conservation de ce tableau laisse à désirer, il a été séparé verticalement en deux parties et usé par le nettoyage. De nombreuses restaurations se remarquent le long du joint, dans le bonnet de la dame, dans la figure, au front, sur le nez, à la joue, dans les mains, dans la fourrure de la pelisse et dans le fond.

À la vente Beissel se trouvaient deux portraits analogues* à celui-ci et qui n'ont pas dépassé 1000 francs, puis un portrait de Marguerite Healseber reconnue en Allemagne comme une œuvre bien authentique de Dürer, qui ne s'est pas vendu au delà de 1100 francs.

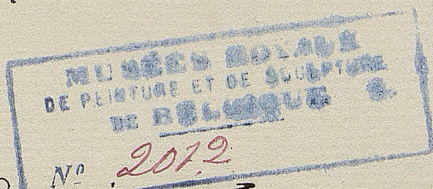
Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes
Sentiments respectueux

Victor Le Roy

*(comme facture).

Extrait
du
procès-verbal
de la vente
de la collection
de M. de Savenhem
par M. de Savenhem
le 10 Mars 1864
N^o 100

Lundi Soir.
25 Jan 1880



Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser
ci joint l'extrait des notes prises sur
le portrait de Van Dyck par un écrivain
d'art des plus estimés en France.

Le tableau sera rendu à Bruxelles
demain dans la matinée et je vous
serai fort obligé de vouloir bien donner
les instructions nécessaires pour qu'il soit
reçu par le gardien de votre Musée.

En attendant la décision de
Messieurs les Membres de la Commission
d'examen, je vous prie d'agréer
l'expression du profond respect avec
lequel j'ai l'honneur d'être
Votre très humble serviteur

A. J. de Preume

Chez Mr. Van Hollebecke 71 rue de l'Empereur Avers.

Extrait

De la notice historique et critique
sur le portrait de Nicolas Rockox
Bourgmestre d'Anvers, peint par
Antoine Van Dyck en 1621.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Nicolas de Rockox, issu d'une famille
noble et puissante d'Anvers, naquit en
cette ville en 1560 et y mourut le Douze
Décembre 1640.

Par ses talents, sa vaste érudition,
il eut l'honneur d'être élu 9 fois consécutives
Bourgmestre d'Anvers et fut créé chevalier
par l'archiduc Albert l'ors de l'entrée
solennelle de ce Prince dans la ville
d'Anvers en 1599. Il fut l'ami et le
protecteur de Rubens et c'est à son interven-
tion que Van Dyck obtint d'entrer à l'âge
de 15 ans dans l'atelier du chef de
l'école flamande.

Une fort belle gravure de Lucas Vosterman,
l'aîné, qui se trouve à la Bibliothèque
de Paris dans le 6^e volume de l'œuvre
de Van Dyck, reproduit exactement ce
portrait, et porte dans l'angle supérieur
de droite l'inscription suivante :

Ant. Van Dyck peignait
Luc. Vosterman sculptait
cum privilegio.

Il existe en outre différents états de cette
même gravure avec quelques changements
dans les accessoires. Lucas Emile Vosterman
le jeune a refait également cette gravure
en ajoutant des monnaies et des médailles
sur la table et la dédia à Adrien Rockox.

On peut trouver la description de
ces divers états dans l'œuvre de Weber.

Il ne saurait y avoir la moindre
incertitude, ni sur le personnage
représenté, ni sur le véritable auteur du
tableau.

On ignorait jusqu'à ce jour ce qui était
devenue cette œuvre importante de la
jeunesse de Van Dyck, exécutée dans
l'atelier de Rubens et le catalogue
de Smith le prouve péremptoirement
puisque il ne cite que le petit portrait
en buste gravé par Paul Pontius et peint
en 1639, ne sachant pas où le portrait
grandeur naturelle gravé par Lucas Vosterman
était passé.

Or, voici ce qu'un document sérieux
nous a permis d'établir :

Après la mort du grand Bourgmestre,
ce portrait fut placé dans l'église des

Récollets au Dessus du Mausolée qu'on
lui avait érigé et où il resta jusqu'à
l'époque de la révolution française.

En 1793, cette église fut comme
beaucoup d'autres pillée, saccagée et finalement
détruite. C'est même sur son emplacement
que l'on a construit le Musée actuel
d'Anvers. Beaucoup d'œuvres d'art
qui s'y trouvaient échappèrent à la dévastation
parmi lesquelles le grand portrait de Rockox
qu'une main pieuse coupa dans l'entablement
du Mausolée où il était encasté. Il fut
de lui retourné dans la famille du
Marquis d'Hetveldt, l'un de ses descendants
et c'est de là qu'il provient.

La gravure que nous avons sous les yeux
établit que Rockox était alors âgé de 60
ans, et ce fait nous permet de dire
exactement l'époque de la création de
ce portrait. Or Nicolas Rockox étant
né en 1560, il en résulte que Van Dyck
l'a peint en 1621, alors qu'il était à
peine âgé de 20 ans puis que lui-même
est né vers la fin de 1599. A cette
époque, il était encore dans l'atelier
de Rubens et n'avait pas encore effectué
son voyage d'Italie.

En effet, l'examen attentif de cette
œuvre nous révèle que le jeune Jean
était encore sous l'influence de Henry
Van Balen son premier maître et de Rubens
son second.

On y retrouve encore le coloris fin
lièvre, serré et les contours précis de
l'ancienne école joints au dessin plus libre
et à l'ampleur de touche qui distinguaient
la nouvelle. L'agencement du fond et des
accessoires est au contraire dans la genre
qu'il adopta après avoir quitté Rubens et
qu'il perfectionna encore après son retour
d'Italie. Le Saint Martin de Sarenthem
oeuvre aussi de la jeunesse de Van Dyck, offre
encore dans une certaine mesure, ce caractère
de facture.

En résumé, si ce portrait pèche par
un peu de sécheresse, il n'en est pas
moins vrai que la jeune et brillant élève
de Rubens, a su reproduire dans cette toile
le grand caractère du Magistrat austère et
intègre, et sous même le connaître, on sent
que l'on est en présence d'une grande
personnalité.

Cette oeuvre nous montre le point
de départ de l'incomparable talent
de Van Dyck et à ce titre, c'est une
page extrêmement intéressante au
double point de vue d'histoire et
de l'art flamand.

La toile en bon état de conservation
mesure 1 mètre 40 de haut sur 1 mètre
10 de large.

Extrait des notes et documents de Burgers
sur Van Dyck sa vie et son oeuvre.

Extrait

De la notice historique et critique
sur le portrait de Nicolas Rockox

2012
Nicolas de Rockox, issu d'une famille noble
et puissante, naquit à Anvers en 1560 et y
mourut le 12 Décembre 1640. Il eut l'honneur
d'être élu 9 fois consécutives Bourgmestre d'Anvers
et fut créé chevalier par l'Archiduc Albert l'ors
de l'entrée solennelle de ce prince dans la ville
d'Anvers en 1599. Il fut l'ami et le protecteur
de Rubens et c'est par ses soins que Van Dyck
obtint d'entrer à l'âge de 15 ans dans l'atelier
de cet illustre Maître.

Une fort belle gravure de Lucas Vosterman
l'aîné qui se trouve dans le 6^{me} Volume de
l'œuvre de Van Dyck à la Bibliothèque impériale
de Paris, reproduit exactement ce portrait et
porte dans l'angle supérieur de droite l'inscription
suivante :

Aut. Van Dyck pinxit
Luc. Vosterman sculpsit

Cum privilegio.

Il existe en outre différents états de cette même
gravure avec des variantes. Lucas Emile Vosterman
le jeune le reproduisit également en ajoutant
des monnaies et des médailles sur la table autour
des 2 bustes et dédia sa gravure à Adrien Rockox

On peut trouver la description de ces différentes gravures dans l'excellent ouvrage de Weber.

Il ne saurait donc plus y avoir la moindre incertitude, ni sur le personnage représenté, ni sur le véritable auteur de ce tableau.

Jusqu'à présent on ignorait ce qu'était devenu ce portrait, un des premiers sortis du pincean de Van Dyck et le Catalogue de Smith le prouve péremptoirement puisqu'il ne cite que le petit portrait en buste peint en 1639 et gravé par Paul Pontius, ne sachant pas où le portrait grandeur naturelle de l'illustre Bourgmeister, gravé par Lucas Vosterman était passé.

Or, voici ce qu'un document des plus sérieux nous a permis d'établir :

Après la mort de Rockox, ce grand portrait fut placé dans l'église de Récollets d'Anvers au dessus du Mausolée qu'on lui avait érigé et où il resta jusqu'à l'époque de la révolution française. En 1793, cette église, comme beaucoup d'autres, fut sacragée et finalement détruite. C'est même sur son emplacement que l'on construisit le Musée actuel d'Anvers. Beaucoup d'œuvres d'art qui s'y trouvaient échappèrent à la dévastation. Parmi lesquelles, le grand portrait de Rockox, qu'une main pieuse coupa hors de l'entablement en marbre noir où il était encastré.

(ce que l'on peut du reste vérifier en examinant la toile qui se trouve un peu rognée aux 4 faces.)
Ce portrait fut alors conservé chez le Marquis d'Hetsveldt, l'un de ses descendants, et c'est d'un membre de cette famille qu'il provient.

La gravure que nous avons sous les yeux nous indique que Rockox était alors dans sa soixantaine année. Il nous sera dès lors facile de constater la date réelle de la création de ce tableau.

Nicolas Rockox étant né en 1560, il apparaît clairement que ce portrait a été peint en 1621 époque où Van Dyck était encore dans l'atelier de Rubens et avant son départ pour l'Italie.

En effet l'examen attentif de cette toile nous révèle que le jeune artiste était encore sous l'influence de Henry Van Balen et de Rubens, car on y retrouve encore le coloris fin, lustré, serré, les contours précis de l'ancienne école, joints au dessin plus libre et à l'ampleur de touche qui distinguaient la nouvelle. L'agencement du fond et des accessoires est au contraire dans le goût, dans le genre de style qu'il adopta plus tard et qu'il perfectionna encore après son retour d'Italie. Le fameux Saint Martin de Saventhem, œuvre aussi de la jeunesse de Van Dyck, mais postérieure à ce portrait, offre encore dans une certaine mesure le même caractère de facture. Une comparaison judicieuse, faite à cet

19
égard en a été pour nous une preuve tout
à fait convaincante.

En résumé, si cette œuvre pêche encore
par un peu de sécheresse, il n'en est pas
moins vrai que la jeune et déjà brillant élève
de Rubens a parfaitement su reproduire dans
cette toile le grand caractère du Magistrat
austère et intègre que la Ville d'Anvers est
fière d'avoir eu y fois pour son premier Consul.
C'est sans doute une dette de reconnaissance que
Van Dyck acquitta envers son illustre protecteur
avant de prendre congé de Rubens.

Cette œuvre nous montre donc le point
de départ de son incomparable talent et à
ce titre c'est une page extrêmement intéressante
au double point de vue de l'histoire et de
l'art flamand.

La toile en excellent état de conservation
mesure 1 mètre 40 centimètres de haut
sur 1 mètre 10 de large.

Burger, notes et documents pour servir
à l'histoire de Van Dyck, sa vie et ses œuvres.

Novembre 1869.

M^r Core - 55 B^d Beaumarchais



Monsieur,

J'ai l'honneur de vous
informer que le Tableau de Van Dyck
sera rendu mardi dans la journée
au Musée de Bruxelles pour
être remis à la Commission.
Quant au prix, il a été estimé
à Paris 50,000 ^{fr} que le Musée des
Louvres aurait donné en le payant
par annuités, mais ce mode de
paiement n'a pas été accepté
par le propriétaire qui préférerait
garder cette œuvre pour la Belgique.

où le personnage représenté
dans ce tableau est plus connu
qu'en France et par conséquent
plus appréciée.

En attendant, je vous
prie d'agréer, Monsieur,
l'expression des sentiments
respectueux avec lesquels j'ai
l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

J. de Keume

Chez Monsieur Van Hollebecke
71 Rue de l'Empereur
Anvers.

Anvers ce 17 octobre 1880.